

**Compte rendu de la réunion du Comité d’Education à la Santé et à la Citoyenneté Inter établissements- mardi 28 février 2017 au collège de La Roche**

**Personnes présentes** : Madame Murielle Magne, principale du collège de La Roche, Monsieur Philippe Kauffmann, principal du collège de Tadine, Monsieur Washetine Michel directeur de la SEGPA de La Roche, Monsieur Wamejo Samuel Directeur de l’internat de La Roche, Madame Sinewami Maryline, directrice de la DDEC, Monsieur Wadrawane André, enseignant spécialisé 1° degré pour la DDEC, Madame Bua Christine, psychologue 1° degré pour la DDEC, Monsieur Maël Poiraud, infirmier scolaire et Madame Chaix, conseillère principale d’éducation du collège de Tadine

**Etaient excusées** : Madame Amandine De Sèze, orthophoniste, Madame Blanche Waia, conseillère principale d’éducation de La Roche, Docteur Jurquet, pédopsychiatre Raymond Malakai, Directeur de l’internat de Tadine.

**Ordre du jour :**

* Rappel des objectifs du CESC inter établissements
* Recenser les personnes médicales et paramédicales ressources
* Recenser les projets qui peuvent faire l’objet d’une mutualisation
* Recherche et partage d’informations concernant les partenaires et les ressources de l’île de Maré

**Rappel des objectifs du CESC inter établissements**

Madame Magne ouvre la réunion en rappelant les objectifs de ce comité qui ont été définis en 2016 par les mêmes équipes :

* Mutualiser des actions de qualité et porteuses de sens pour l’Ile en matière de promotion de la santé et de citoyenneté
* Fidéliser les partenaires et les ressources de l’île
* Provoquer des rencontres entre les élèves des différents établissements dans un cadre institutionnel scolaire.

**Recenser les personnes médicales et paramédicales ressources**

Le docteur Jurquet, absent ce jour sera sur Maré le mardi 07 mars. Il prendra contact avec les deux collèges et avec l’école de La Roche. Il a déjà fourni un planning de présence sur Maré.

L’absence des personnels de santé des dispensaires à cette réunion marque la difficulté à faire le lien avec ces personnels. Il est proposé de s’appuyer à La Roche sur le Docteur Julie Bozoni et à Tadine sur les infirmières et les sages-femmes. Chaque établissement prendra contact avec ces personnels avec l’aide de Maël Poiraud.

Monsieur Poiraud, Mme Bossard, assistante sociale et Mme Chaix ont commencé une liste des personnes ressources pour les CESC. Cette liste sera envoyé au collège de la Roche et au collège de Taremen afin qu’elle soit complétée.

L’arrivée d’une orthophoniste Mme Amandine De Sèze, à temps complet au dispensaire est une nouvelle ressource importante pour les élèves, pour les enseignants et pour les parents.

Une liste des personnes ressources est en cours. Le collège de Tadine l’envoie aux autres établissements afin qu’elle soit complétée.

**Recenser les projets qui peuvent faire l’objet d’une mutualisation**

Par mutualisation, le groupe s’entend sur le partage des ressources, notamment lorsque cela implique un déplacement de Nouméa vers Maré et la mise en place d’actions communes ou en parallèle.

**Recherche d’actions menées en parallèle**

**Niveau 6° Le sommeil, l’hygiène dentaire, l’audition et la vue/vision**

Les chefs d’établissement s’entendent pour faire un courrier auprès des services de la Province, de l’ASE et des inspecteurs du primaire pour demander un dépistage vision par un orthoptiste.

Personnes à contacter La Direction des services de le PIL à Maré, Charles Wadrawane, (le 14 mars avant la réunion?) Mery Haocas et Mery Wanece.

La caravane dentaire devrait passer à Tadine au mois de Mars.

**Prévention des conduites à risques**

Partenariat Jean Kaloi, ancien éducateur spécialisé responsable du CCAS à Tadine, Arnaud Biaujaud peuvent être des ressources sur l’île. Le Vice rectorat est en cours aussi de nous donner le nom d’une association qui pourrait intervenir dans le domaine des préventions aux risques à l’utilisation d’internet.

Sécurité piétons niveau 6°, la gendarmerie interviendra au mois de mars à Tadine. Mutualisation de la demande.

Pour la prévention des violences routières en 3° faire appel aux pompiers. Mutualisation possible

**Actions communes décidées en CESC**

**Formation des délégués des collèges**. Le souhait est de mutualiser cette action et de diviser le groupe en deux les 6° 5° pour une formation à l’interne même si elle est externée physiquement.

Un groupe de 4° 3° et lycéens de l’ALEP avec une association partenaire. Nous restons à la recherche de cette association.

Le centre Yeiwene Yeiwene sera en travaux une partie de l’année. L’ALEP pourrait accueillir cette formation.

**Actions reboisement des carrières** avec le Centre d’Appui qui avait fait cette demande l’année dernière.

**Proposition d’une conférence sur les « dys »** par Mme de Seze Amandine, orthophoniste du dispensaire de Tadine à l’attention des enseignants et des parents. L’idée d’organiser un repas à cette occasion est à envisager pour pouvoir attirer les parents.

**Liaison CM2 6°**

Faire participer des CM2 à la formation des délégués ?

Participation des CM2 au Festival des Arts.

Actions à mettre en œuvre pour un meilleur suivi des élèves : tuilage entre école et collège domaine psychosocial.

**Suivi des élèves**

Mise en place après réflexion des équipes d’un protocole de prise en charge des élèves en difficulté comportementale ou d’apprentissage.

PAP PAI….. Faire le point pour sa mise en place.

La réunion est levée à 12h

M-Laure Chaix, secrétaire de séance